

Manuel de l'organisateur  
Épreuves LPC Nordiq Canada de niveau II

---

Manuel de l'organisateur  
**2019**



## Table of Contents

---

Contenu.....	4
1.0 Renseignements préliminaires .....	4
1.1 Contexte .....	4
1.2 Définitions .....	4
2.0 Organisation.....	6
2.1 Responsabilité du club organisateur (résumé).....	6
2.2 Lieu et dates .....	6
2.3 Assurance responsabilité.....	7
2.4 Sanction de l'évènement .....	7
2.5 Enregistrement de la compétition.....	7
2.6 Site de remplacement et annulation d'une compétition .....	7
2.7 Politique de remboursement.....	8
3.0 Commandite, marketing et communications .....	8
3.1 Dossards des concurrents .....	8
4.0 Parcours et formats d'épreuves.....	8
4.1 Distances et techniques.....	8
4.2 Standards d'homologation .....	9
4.3 Traçage.....	9
4.4 Balisage et inspection des parcours .....	9
5.0 Délégué technique et jury .....	9
5.1 Délégué technique (DT).....	9
5.2 Composition et rôle du jury .....	10
6.0 Sanction, éligibilité et inscription .....	10
6.1 Sanction.....	10
6.2 Admissibilité des athlètes et licences .....	10
6.3 Frais d'inscription.....	11
6.4 Gratuités d'inscription et hébergement .....	11
6.5 Avis de compétition .....	11
6.6 Système d'inscription .....	11
6.7 Préclassement pour les courses LPC de niveau II .....	12

6.8 Formats de compétition .....	12
6.9 Réunion des chefs d'équipe (RCE) .....	13
7.0 Abri chauffé et salle de fartage.....	14
7.1 Abri chauffé et salle de fartage .....	14
7.2 Test de fartage.....	14
8.0 Chronométrage et traitement des données .....	15
8.1 Normes de chronométrage/production des résultats .....	15
8.2 Équipement de chronométrage .....	15
8.3 Résultats.....	15
8.4 Points de compétition .....	16
9.0 Prix .....	16
9.1 Remise des prix.....	16
Annexe A – Production de résultats officiels – système Legacy .....	17
Annexe B - Exemple de liste des départs de sprint pour la Série de la Coupe Canada/NorAm FIS .....	20

## Contenu

Ce dossier technique a pour but d'assurer l'uniformité et le haut niveau d'organisation des épreuves à points de niveau II de Nordiq Canada d'un endroit à l'autre au Canada. Nordiq Canada fournit les directives et le contrôle de qualité grâce à un délégué technique (DT), la dernière version des règlements de Nordiq Canada, les précisions aux règlements de Nordiq Canada et le présent document.

### 1.0 Renseignements préliminaires

#### 1.1 Contexte

Les objectifs généraux des épreuves à points de niveau II de Nordiq Canada sont d'aider le développement des athlètes au niveau régional à travers le pays et la promotion du ski de fond au grand public. Les épreuves à points de niveau II de Nordiq Canada encouragent également un haut niveau de concurrence nationale entre les skieurs qui désirent participer aux compétitions nationales et les résultats peuvent être utilisés pour le calcul de la liste de points canadiens utilisée à des fins de préclassement.

La planification et l'exécution des épreuves à points de niveau II de Nordiq Canada demande de la coopération entre Nordiq Canada, les divisions provinciales et territoriales et les clubs organisateurs. Les épreuves à points de Nordiq Canada sont considérées comme des compétitions de niveau II qui respectent les normes contenues dans ce dossier technique. Un délégué technique sera nommé par la division hôte en coopération avec Nordiq Canada.

Les références suivantes sont importantes et se trouvent dans le Centre de documentation à [nordiqcanada.ca](http://nordiqcanada.ca) :

- Précisions aux règlements RCI-RCC 2019\* & précisions futures
- Nordiq Canada Officials' Manual V4\* ou la version la plus récente le cas échéant
- Le modèle de compétition de Nordiq Canada

*Remarque : Les documents de référence sont régulièrement mis à jour. La version la plus récente doit être utilisée comme référence.*

#### 1.2 Définitions

- a) *Série* – plusieurs événements connexes qui se déroulent au cours d'une saison et pour lesquels des points cumulatifs peuvent être alloués.
- b) *Épreuve* – course individuelle au sein d'un événement qui comprend une ou plusieurs catégories d'âge et les deux sexes.
- c) *Compétition* – plusieurs courses qui se déroulent sur un même site, organisées par un comité organisateur (CO).

- d) *Comité organisateur (CO)* – groupe mandaté par un club de Nordiq Canada responsable de planifier et de réaliser un évènement.
- e) *Modèle de compétition (MC)* – Le MC comprend un ensemble de paramètres techniques et de recommandations générales qui, étant alignés avec les concepts et lignes directrices du DLTA, déterminent l’approche et les caractéristiques idéales des compétitions pour chacune des étapes du DLTA.
- f) *Évènement LPC* – série de compétitions sanctionnées par Nordiq Canada et dont les résultats des compétiteurs titulaires d’une licence de Nordiq Canada sont utilisés pour effectuer les calculs de la liste de points canadiens.
- g) *Senior U23* – la catégorie Ouverte regroupe les athlètes seniors et les meilleurs athlètes juniors masculins et féminins. Afin de maximiser les points disponibles dans une compétition, le CO est invité à évaluer les distances de course et à offrir des catégories combinées lorsque les distances correspondent aux recommandations du modèle de compétition. Les skieurs inscrits dans la catégorie combinée seront préclassés ensemble. Les résultats peuvent inclure des sous-catégories composées d’hommes et de femmes U20 et U18 et des seniors U23 à des fins de reconnaissance.
- h) *Hommes/femmes U20* – Dans certains cas, des catégories séparées pour les hommes et les femmes U20 peuvent être présentées. Dans ces cas, les catégories hommes/femmes U20 doivent refléter la saison de compétition 2019-2020 pour les athlètes nés en 2000-2001 (H/F U20 1, H/F U20 2).
- i) *Garçons/filles U18* – le CO devrait également offrir des épreuves de niveau développement en conformité avec les distances recommandées dans le modèle de compétition. La catégorie garçons/filles U18 doit refléter la saison de compétition 2019-2020 pour les athlètes nés en 2002-2003 (G/F U18 1, G/F U18 2).
- j) *U16* – La catégorie U16 doit refléter la saison de compétition 2019-2020 pour les garçons U16 nés en 2004 (U16G) et les filles U16 nées en 2004-2005 (U16F 1, U16F 2).
- k) *U14* – Bien qu’il ne s’agisse pas d’une catégorie officielle, le CO peut décider d’offrir des épreuves de niveau développement pour les catégories plus jeunes qu’U16. Les compétitions doivent être modifiées pour refléter les recommandations du modèle de compétition pour les catégories U14 et plus jeunes. La catégorie U14 doit refléter la saison de compétition 2019-2020 pour les filles U14 nées en 2007 et après (U14F 1) et 2006 (U14 2) et les garçons U14 nés en 2007 et après (U14G 1) et 2006 (U14G 2).

*Remarque : Les athlètes des sous-catégories avec des années de naissance qui décident de courir à un stage de développement plus avancé sont considérés comme étant « surclassés » et doivent donc être considérés comme des athlètes de la première année de naissance de leur catégorie actuelle lors de la remise de prix.*

*Pour les catégories avec des années de naissance après la saison 2019-2020, veuillez consulter la version la plus récente de l'article 341.1.6 du RCI-RCC.*

## **2.0 Organisation**

### **2.1 Responsabilité du club organisateur (résumé)**

Organiser et tenir toutes les compétitions conformément aux règlements de Nordiq Canada et au présent dossier technique.

Distribuer en temps opportun l'avis de compétition (six semaines avant la tenue de l'évènement) et les résultats officiels dans les formats spécifiés sur Zone4 ou selon le modèle Excel fourni par Nordiq Canada.

Diffuser les renseignements relatifs à la compétition sur le site Web du club/de la compétition au moins deux mois avant sa tenue. Le CO doit désigner un webmestre qui s'occupe exclusivement de tenir à jour le site Web de la compétition.

Désigner un responsable des relations avec les médias. Il est important de travailler avec diligence pour assurer une bonne couverture médiatique dans les médias locaux (presse, télévision et radio) et pour encourager une couverture provinciale si possible. Le responsable des relations avec les médias doit travailler en étroite collaboration avec le webmestre.

Offrir des collations et boissons après la course (les skieurs s'attendent à voir des boissons, des biscuits, des fruits et des yogourts).

Fournir un système de son de qualité dans les aires pour les spectateurs et les salles de fartage.

S'assurer que le ou les annonceurs aient toutes les ressources dont ils ont besoin (idéalement dans les deux langues officielles).

### **2.2 Lieu et dates**

Nordiq Canada a l'intention de développer, en collaboration avec les divisions, une liste de centres de ski et de comités organisateurs pour accueillir ces évènements. Les centres désignés doivent satisfaire aux critères suivants : parcours adéquats pour le niveau de compétition; officiels formés et expérimentés; infrastructures adéquates; et assurance du financement requis.

Tous les hôtes doivent démontrer leur respect du présent dossier technique.

### **2.3 Assurance responsabilité**

Le club hôte doit au minimum souscrire à la police d'assurance de Nordiq Canada par son adhésion (en règle) à une division de Nordiq Canada. Les divisions pourront offrir plus de renseignements à ce sujet.

### **2.4 Sanction de l'évènement**

Une compétition est « sanctionnée » lorsque le CO accepte de respecter les critères établis par l'organisme de sanction. Le sanctionnement de Nordiq Canada indique les éléments suivants :

- a) Tous les compétiteurs de la compétition sont membres individuels en règle de Nordiq Canada et sont titulaires d'une licence de course de Nordiq Canada ou sont membres de Nordiq Canada et participent dans la catégorie U12 ou plus jeunes; sinon, les compétiteurs doivent se procurer une licence journalière pour les membres de soutien ou, pour les skieurs étrangers, détenir une licence de course de la FIS valide émise par leur association nationale.
- b) La compétition sera menée conformément aux règlements actuels de Nordiq Canada avec une supervision sur le terrain par un DT formé par Nordiq Canada.
- c) Nordiq Canada alloue des points de la Liste de points canadiens (LPC) à tous les concurrents qui détiennent une licence de course de Nordiq Canada valide.

### **2.5 Enregistrement de la compétition**

Une compétition est « enregistrée » lorsque les détails de la compétition sont soumis à Nordiq Canada selon le processus de sanction en ligne au [zone4.ca](http://zone4.ca). Toutes les compétitions organisées par les clubs de Nordiq Canada doivent être enregistrées au moins 30 jours avant leur tenue et les mesures de sécurité spécifiées doivent être appliquées selon les critères de la police d'assurance de Nordiq Canada pour que l'assurance responsabilité soit en vigueur.

### **2.6 Site de remplacement et annulation d'une compétition**

Chaque CO doit identifier un site de remplacement potentiel en cas de mauvaises conditions de neige.

La décision d'annuler ou de déplacer une compétition doit être prise par le CO et la division hôte une semaine avant la tenue de l'évènement en consultation avec le président du CO et le DT.

Dans l'éventualité où un nouveau site est choisi, les deux CO doivent développer un budget commun et partager les revenus de l'évènement (frais d'inscription, commandites et subventions d'organisation) afin de minimiser les possibles déficits.

Le CO des compétitions à points LPC de Nordiq Canada doivent inclure les détails concernant l'annulation, les montants à rembourser, les moyens de communication utilisés et, en cas d'une

compétition de sélection, un avis pour une autre date de compétition pour les annulations causées par la température dans l'avis de compétition.

## **2.7 Politique de remboursement**

En cas d'annulation d'une compétition telle que décrit au point 2.6, le CO, en collaboration avec la division hôte, doit rembourser les frais d'inscription, moins les coûts suivants :

- Les coûts associés au matériel qui ne pourra être réutilisé lors d'évènements futurs; et
- Les coûts liés à l'administration de la compétition incluant les réunions du CO, la préparation du site de compétition, l'achat des aliments périssables et les frais publicitaires et promotionnels.

Le CO doit également considérer l'opportunité des skieurs de participer à des compétitions alternatives de qualité similaire organisées par le CO.

## **3.0 Commandite, marketing et communications**

Le CO détient toutes les opportunités de marketing et les droits de propriété de la compétition.

### **3.1 Dossards des concurrents**

Le CO doit fournir les dossards pour la compétition.

## **4.0 Parcours et formats d'épreuves**

### **4.1 Distances et techniques**

En principe, au cours de la saison, il devrait y avoir un nombre égal d'épreuves pour chaque technique : le classique et le patin. Le calendrier national doit comprendre des épreuves à départ individuel, des poursuites et des départs groupés et doit comporter au moins une épreuve de longue distance (30 km pour les hommes et 15 km pour les femmes) pour les compétitions de niveau I.

On utilisera le format de sprint individuel pour les épreuves de sprint. Les règlements concernant le sprint se retrouvent à la section 325 des Règlements de compétition. On encourage les organisateurs à maximiser le nombre de skieurs qui participent aux préliminaires; il est possible de modifier leur format pour encourager le développement des skieurs et encourager une participation maximale.

## 4.2 Standards d'homologation

Les standards d'homologation de parcours pour les catégories d'âge et les distances sont expliqués en détail à la section 311.2.5 des Règlements de compétition ou dans les précisions subséquentes apportées aux règlements.

À ce niveau de compétition, le CO doit respecter les lignes directrices d'homologation pour les catégories d'âge concernées tel qu'indiqué dans le RCC et les précisions aux règlements.

## 4.3 Traçage

Le CO doit garantir aux entraîneurs et aux athlètes qu'il a pris les mesures nécessaires pour obtenir les meilleures pistes possibles pour la course, même dans des conditions difficiles de glace et de neige abondance.

Les équipements de traçage doivent comprendre :

- a) Un véhicule de traçage pleine largeur équipé d'un rénovateur à commande hydraulique;
- b) Un véhicule de traçage Alpine à double trace ou son équivalent à trace simple (de type Bachler);
- c) La capacité de tracer plusieurs pistes classiques à une distance minimale de 1,20 mètre (1,25 - 1,5 m) mesurée à partir du milieu de chaque paire de pistes.

Les ressources pour effectuer le traçage doivent être suffisantes et souples afin de permettre le traçage à tout moment pour optimiser la préparation de la piste.

## 4.4 Balisage et inspection des parcours

Les parcours de course doivent être balisés la veille du début des épreuves.

## 5.0 Délégué technique et jury

### 5.1 Délégué technique (DT)

Le délégué technique sera nommé par la division hôte en collaboration avec Nordiq Canada et doit se rapporter à eux.

Le DT ne doit pas être membre du club hôte.

## 5.2 Composition et rôle du jury

Les membres du jury sont les suivants :

Délégué technique, qui est le président du jury;

Directeur de compétition;

Chef de course.

À la discrétion du jury, d'autres experts peuvent être invités à assister aux réunions du jury à titre d'observateurs. Les observateurs n'ont pas le droit de vote sur les décisions du jury.

## 6.0 Sanction, éligibilité et inscription

### 6.1 Sanction

Toutes les compétitions LPC de niveau II seront sanctionnées au niveau national par Nordiq Canada. Les frais de sanction sont de 50 \$ par journée de compétition et sont payables en ligne au Formulaire de demande de sanction par Nordiq Canada conformément à la Politique d'inscription et sanction des épreuves de ski de Nordiq Canada à [www.zone4.ca](http://www.zone4.ca).

### 6.2 Admissibilité des athlètes et licences

Les athlètes peuvent, à leur discrétion, choisir de participer à une catégorie d'épreuve conforme au MC. Cette décision doit être prise en consultant l'entraîneur de l'athlète et doit prendre en considération le format de l'épreuve, la distance et les données d'homologation du parcours.

À l'inscription, tous les concurrents doivent indiquer le nom de leur club. Ils peuvent aussi indiquer le nom d'une équipe lorsqu'ils font partie d'une équipe nationale, d'un centre d'entraînement, d'une équipe d'entreprise ou d'une équipe régionale reconnue par Nordiq Canada.

Pour être admis à participer aux épreuves de Nordiq Canada, un skieur doit détenir une licence de course valide émise par la FIS, Nordiq Canada la FNS d'un autre pays ou une licence journalière pour les membres de soutien (LJMS) émise par Nordiq Canada. Les participants au biathlon et aux autres disciplines nordiques doivent détenir une licence valide de Nordiq Canada ou une LJMS de Nordiq Canada pour participer à la compétition.

La licence des guides paranordiques est la responsabilité de l'athlète avec une déficience visuelle. On ne s'attend pas à ce que les guides paient les frais d'inscription; cependant, tous les guides doivent signer le Formulaire de reconnaissance et d'acceptation des risques de Nordiq Canada disponible auprès des clubs organisateurs.

### **6.3 Frais d'inscription**

Les frais d'inscription sont la responsabilité du club hôte. L'objectif est de ne pas décourager la participation à cause de frais trop élevés, tout en assurant la viabilité financière de l'évènement. On encourage le CO à envisager des frais d'inscription moindres pour les catégories sous la catégorie ouverte.

En raison du nombre important d'inscriptions de dernière minute, nous invitons le CO à proposer une échelle tarifaire progressive qui comprend un meilleur prix pour ceux qui s'inscrivent tôt et pénalise ceux qui s'inscrivent à la dernière minute, conformément au contexte décrit ci-dessus.

L'organisateur doit recevoir le formulaire et les montants d'inscription dans un délai raisonnable (3 à 4 jours) avant le premier jour d'épreuve pour permettre la publication de la liste de confirmation au moins deux jours avant l'évènement. La liste de confirmation doit indiquer le nom, le numéro de licence Nordiq Canada et/ou FIS, l'année de naissance, les épreuves, le club et les noms d'équipe des concurrents. Il n'y aura aucun remboursement si un athlète ne se présente pas.

### **6.4 Gratuités d'inscription et hébergement**

Le CO est libre d'inviter l'équipe nationale, des athlètes internationaux ou des groupes d'entraînement et de leur offrir des gratuités.

### **6.5 Avis de compétition**

L'ébauche de l'avis de compétition doit être transmise au DT pour approbation au moins deux mois avant l'évènement. L'avis final doit être disponible au moins six semaines avant la compétition. Une copie de l'avis doit être publiée sur le site Web du CO et le lien doit être envoyé à Nordiq Canada afin qu'il l'affiche sur le calendrier national sur le site Web de Nordiq Canada.

Un formulaire d'inscription doit être publié sur Zone4.

Le Manuel des officiels de Nordiq Canada fournit un exemple de formulaire d'inscription (page A4-3).

Pour les évènements de Nordiq Canada de niveau II, le formulaire d'inscription doit demander le numéro de licence de Nordiq Canada. Il doit aussi demander les coordonnées pour rejoindre l'entraîneur ou le chef d'équipe d'un athlète.

L'avis de compétition doit inclure une clause d'annulation et/ou de report appropriée.

### **6.6 Système d'inscription**

Un logiciel de gestion de course approuvé par Nordiq Canada doit être utilisé.

Les noms de club et d'équipe seront utilisés tels qu'inscrits dans la base de données des clubs sur le site Web de Nordiq Canada. Le nom des skieurs sera épelé selon ce qui est inscrit dans la LPC soumise par Nordiq Canada au CO.

Nous recommandons au CO de respecter la vie privée et de ne pas permettre l'utilisation des adresses courriel des participants pour de la sollicitation. La liste de confirmation finale doit être publiée sur le site Web de l'évènement au moins 48 heures avant la tenue de la première épreuve. La liste doit être publiée sous le nom de club et doit inclure le nom, le numéro de licence, les courses et l'année de naissance des concurrents.

L'avis de course doit indiquer la date limite d'inscription, qui doit être au plus tôt 6 jours avant et au plus tard 3 jours avant la première épreuve.

## **6.7 Préclassement pour les courses LPC de niveau II**

Pour les catégories seniors et U20 H/F des courses LPC de niveau II, il est recommandé que la LPC actuelle pour les épreuves de distance et de sprint soit utilisée. (Pour plus d'information, veuillez consulter la Publication de la liste des points canadiens sur le site Web de Nordiq Canada sous l'onglet Évènements/Points - LPC.)

La LPC la plus récente est disponible sur le site Web de Nordiq Canada au [nordiqcanada.ca](http://nordiqcanada.ca)

La LPC la plus récente en sprint ou en distance doit être utilisée par le CO pour toutes les épreuves préclassées pendant une compétition, tel qu'indiqué au point 1.2(b). Le CO doit utiliser la fonction de validation disponible sur Zone4 pour vérifier les numéros de licences Nordiq Canada et l'affiliation à un club/une équipe. Veuillez noter que les données pour la validation sont basées sur la plus récente liste de points publiée, les skieurs qui indiquent un numéro de licence invalide doivent donc être validés directement avec la liste de confirmation de licence de Nordiq Canada au [nordiqcanada.ca](http://nordiqcanada.ca) pour voir la plus récente liste de skieurs actifs.

Pour le préclassement des catégories plus jeunes, le CO doit se référer aux règlements de Nordiq Canada ou aux lignes directrices de la division hôte.

## **6.8 Formats de compétition**

### *6.8.1 Épreuves de distance départ individuel (intervalle)*

La LPC de distance sera utilisée pour le préclassement de toutes les catégories. Pour chaque catégorie, les skieurs seront groupés selon le nombre total de skieurs dans la catégorie combinée. Les positions de départ seront ensuite assignées au hasard au sein de chaque groupe selon la LPC. La décision du jury déterminera l'ordre de départ de chaque groupe. Ceux qui ne figurent pas au classement de la LPC seront regroupés dans un groupe distinct et classés au hasard.

Les skieurs peuvent également être préclassés selon l'ordre inverse de la LPC de distance et commencer dans un groupe. Les skieurs qui ne détiennent pas de licence doivent commencer dans un groupe dans une position moins favorable.

### *6.8.2 Épreuves à départ de masse*

Dans la catégorie ouverte hommes et femmes, la répartition en groupes de départ et l'attribution des dossards se feront selon le classement de la LPC de distance. Le meilleur skieur de la liste obtient la première position de la grille de départ. Les concurrents dont le nom n'apparaît pas sur la LPC et ceux qui détiennent une licence journalière seront regroupés derrière le dernier concurrent de la LPC. La formation de départ sera en chevron où les places seront attribuées tel que décrit aux annexes 4 à 9 du Manuel des officiels de Nordiq Canada.

### *6.8.3 Épreuves de sprint*

Une épreuve de sprint comprend une ronde de qualification opposant tous les skieurs d'une même catégorie. Les catégories et les préclassements peuvent être combinés sur un même parcours.

Le CO peut modifier le format des qualifications pour encourager le développement des athlètes et maximiser la participation aux qualifications. Le format doit être précisé aux entraîneurs et aux athlètes avant la compétition.

Un groupe distinct peut être formé avec les détenteurs de licence qui n'apparaissent pas sur la LPC et les détenteurs d'une licence journalière. Le jury déterminera l'ordre de départ.

Afin de briser une égalité en 16e ou en 30e place lors des qualifications de sprint, le jury peut décider d'augmenter la précision du chronométrage au millième de seconde. Autrement, la 16e/30e place ira au skieur ayant le plus de points sur la LPC. Si l'égalité persiste, les deux skieurs seront placés dans la même vague – idéalement dans la vague 2.

On encourage le CO à tenir la finale B avant la finale A à ce niveau afin d'encourager le développement des skieurs.

## **6.9 Réunion des chefs d'équipe (RCE)**

La réunion des chefs d'équipe n'est pas obligatoire, mais l'envoi d'un courriel contenant les derniers renseignements est recommandé pour les entraîneurs participants.

Si une réunion des chefs d'équipe a lieu, elle doit se tenir la veille de la compétition, conformément à la section 305 des RCI. Le DT et le jury seront présentés lors de cette rencontre. Le DT dirigera la rencontre et abordera toutes les modifications aux règlements qui doivent être appliqués pendant la compétition ou lors de la première épreuve. La liste des concurrents du CO doit comporter les abandons et confirmer l'orthographe, les catégories, les points canadiens, les

numéros de licence, les clubs et les équipes des skieurs. Il est important de vérifier à ce moment que les juniors qui courent en catégorie ouverte sont bien identifiés comme athlètes juniors.

La liste de départ doit indiquer clairement l'heure du début de la compétition et l'heure de départ de chacun des concurrents.

## **7.0 Abri chauffé et salle de fartage**

### **7.1 Abri chauffé et salle de fartage**

Une salle de fartage de dimensions adéquates doit être prévue. Si la salle de fartage se trouve à l'intérieur, elle doit disposer d'un accès limité.

Afin de protéger la santé des techniciens, des entraîneurs et des athlètes et des préserver notre environnement, toutes les compétitions de niveau II sont soumises aux lignes directrices de Nordiq Canada concernant la cire contenant du fluor, qui restreignent l'utilisation de cire à teneur moyenne ou élevée en fluor pour toutes les catégories.

Si l'aire de fartage se trouve à l'extérieur, le CO doit fournir des prises électriques pour les équipes à proximité de la zone de départ.

Le cas échéant, chaque roulotte mobile ou installation permanente de fartage doit être pourvue d'un ventilateur pour l'évacuation des vapeurs nocives. Les ventilateurs devraient être capables de circuler de 180 à 200 PCM pour 300 pi<sup>2</sup> et être capables de recycler entièrement l'air dans la salle de fartage chaque nuit.

Les techniciens des équipes sont invités à porter au moins un demi-masque approuvé pour le nettoyage chimique, les travaux de meulage, de maçonnerie ou de peinture à pulvériser et ayant un degré de protection de 95 % contre les particules et aérosols sans huile (norme N95, protection efficace à 95 % contre les particules sans huile). Les masques complets protègent les yeux contre les vapeurs nocives et la poussière. L'utilisation de gants jetables est également recommandée, car la peau représente une source secondaire d'exposition aux toxines.

[https://fr.uline.ca/BL\\_992/3M-6000-Reusable-Respirators](https://fr.uline.ca/BL_992/3M-6000-Reusable-Respirators)

<https://www.3m.com/world/>

### **7.2 Test de fartage**

Prévoir une pente adéquate pour le test de glisse à un kilomètre ou moins du stade. La zone de test de glisse peut être située sur le parcours si la piste est assez large.

Il est obligatoire d'offrir une piste d'échauffement comportant une courte montée à proximité du départ. Les pistes pour le test de glisse et l'échauffement doivent être tracées de la même façon que les parcours afin de simuler les conditions de la course.

## **8.0 Chronométrage et traitement des données**

### **8.1 Normes de chronométrage/production des résultats**

Un logiciel de gestion de course approuvé par Nordiq Canada doit être utilisé. Zone4 est recommandé.

Les officiels du chronométrage qui auront à travailler avec le logiciel de gestion d'évènement doivent l'avoir déjà utilisé et être familiers avec ses fonctions.

### **8.2 Équipement de chronométrage**

On s'attend à ce que des résultats officiels précis conformes au protocole décrit en 8.3 soient produits. De plus, Nordiq Canada recommande fortement que les temps de départ et d'arrivée soient générés de façon électronique par un système de sauvegarde complètement indépendant.

Le chronométrage doit se faire dans un abri fermé et chauffé.

Pour les épreuves à départ par intervalle et les qualifications de sprint, un portillon de départ électronique relié à un chronomètre à affichage grand format doit être utilisé.

À l'arrivée, le temps de l'athlète est enregistré par une cellule photo-électrique au moment où il franchit la ligne d'arrivée. Dans certains cas, on peut utiliser un système manuel pour enregistrer le temps de départ ou d'arrivée au moyen d'un bouton-poussoir.

Nordiq Canada recommande également l'utilisation d'un chronomètre à affichage numérique comme repère visuel pour indiquer au skieur quand partir.

### **8.3 Résultats**

Les résultats doivent être publiés conformément au format décrit à l'annexe B. Les résultats officiels doivent comprendre le nom des membres du jury et les renseignements suivants : distance, technique et catégorie, rang, numéro de dossard, nom, année de naissance, sous-catégorie (pour les résultats combinés), rang de sous-catégorie (pour les résultats combinés), numéro de licence Nordiq Canada (ou numéro de licence journalière), nom du club, nom de l'équipe et temps final.

Le nom du fichier publié sur Zone4 doit comporter le nom de l'évènement, suivi du format et de la distance de l'épreuve, et indiquer s'il s'agit d'une liste de départ ou d'une liste de résultats (p. ex., Frozen Thunder Interval. C1 Résultats finaux).

Le logiciel de gestion d'épreuve Zone 4 est le seul qui est reconnu par Nordiq Canada comme permettant de produire les résultats selon les formats requis.

Le CO doit publier les listes de départ et de résultats comprenant les éléments suivants :

Sur place : (copie papier) les résultats complets affichés sur le tableau des résultats conformément aux dispositions sur le chronométrage définies dans les règlements de Nordiq Canada. Les résultats finaux doivent être publiés sur Zone4 et être indiqués comme étant « Final ».

On s'attend à la publication en direct lors de toutes les compétitions NorAm FIS. Ces résultats doivent être considérés comme « intérim » et ne doivent pas être confondus avec les résultats officiels ou non officiels publiés. Le CO d'événements de la LPC de niveau II peut également décider de diffuser les résultats en direct.

## **8.4 Points de compétition**

### *8.4.1 Liste des points canadiens*

Les points canadiens (LPC) sont calculés pour chaque épreuve et seront ajoutés au classement de la LPC conformément aux règlements de la LPC. Les numéros de licence de Nordiq Canada doivent être indiqués sur toutes les listes de résultats finaux en plus de la distance de l'épreuve et du parcours utilisé. La politique de la LPC et la gestion des points sont sous la responsabilité du comité de la haute performance de Nordiq Canada.

Si les catégories d'épreuves ne sont pas combinées, la course recevra un pointage séparé en utilisant le protocole régulier des points canadiens. Les résultats doivent être publiés en format combiné en indiquant le classement et le sous-classement par catégorie.

## **9.0 Prix**

### **9.1 Remise des prix**

La remise des prix doit avoir lieu après chaque épreuve, dans les 20 minutes suivant le passage du dernier coureur à la ligne d'arrivée selon les résultats non officiels. Les concurrents ne devraient pas avoir à attendre plus longtemps avant d'aller à la douche ou de mettre des vêtements secs.

S'il est impossible de remettre les médailles dans le délai de 20 minutes, le CO doit planifier une cérémonie dans un lieu et à un moment de la journée qui convient aux athlètes. On suggère de choisir un lieu public à proximité du centre d'hébergement des athlètes et si possible, d'organiser la cérémonie avec d'autres activités communautaires.

L'ordre habituel de présentation des médailles est : 3e place, 2e place, 1re place. Les catégories et sous-catégories doivent être présentées à tour de rôle afin de créer un sentiment de camaraderie entre les skieurs qui se sont mesurés les uns aux autres.

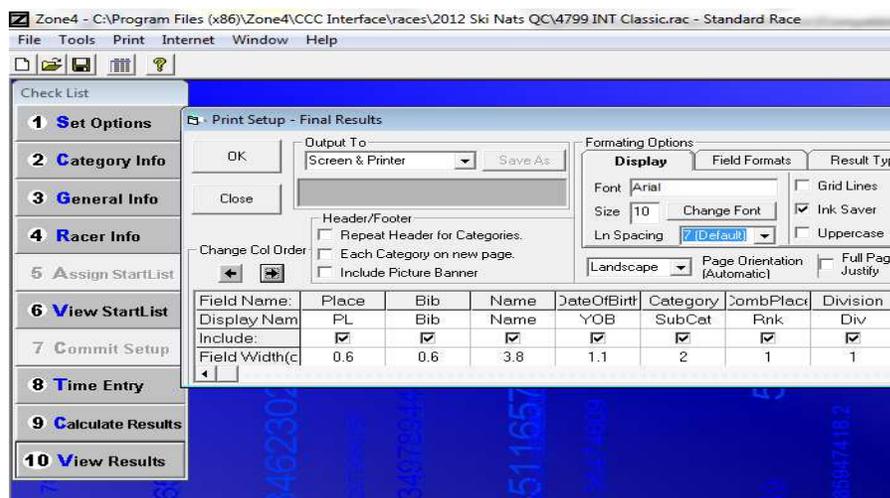
Lorsque les médailles sont remises ailleurs qu'au centre de ski, on peut simplement offrir un bouquet aux trois premiers immédiatement après l'épreuve de la catégorie.

## Annexe A – Production de résultats officiels – système Legacy

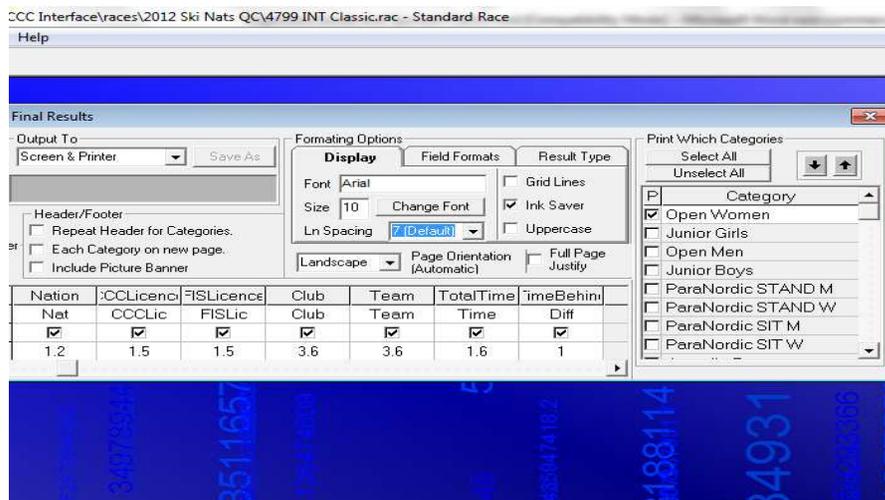


Club Logo

### Championnats Haywood 2012 Int CI Final Exemple de résultats finaux



Field Name:	Place	Bib	Name	DateOfBirth	Category	CombPlace	Division
Display Nam	PL	Bib	Name	YOB	SubCat	Rnk	Div
Include:	<input checked="" type="checkbox"/>						
Field Width(c)	0.6	0.6	3.8	1.1	2	1	1



Nat	CCCLic	FISLic	Club	Team	Total Time	Time Behin
<input checked="" type="checkbox"/>						
1.2	1.5	1.5	3.6	3.6	1.6	1

#### Points importants :

Utiliser la forme abrégée pour nommer les catégories dans le feuillet d'inscription à l'épreuve, c.-à-d., F Sr/U2, H Sr/U20

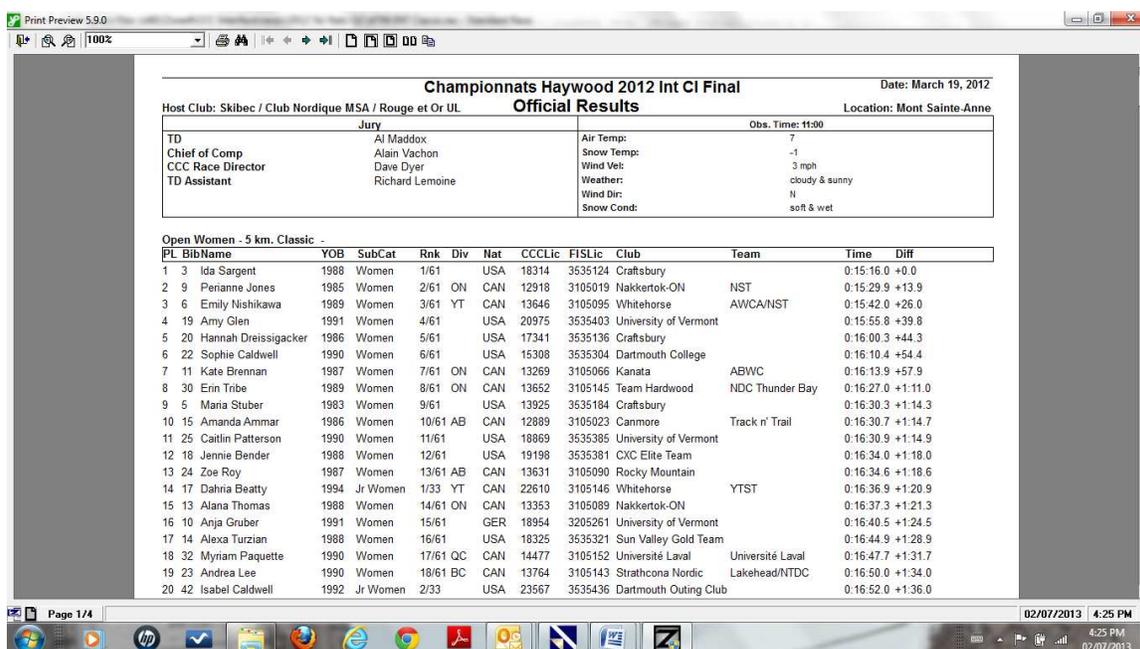
Ne pas inclure la catégorie U23 ou de sous-catégories pour les années de naissance : Zone4 accepte uniquement une sous-catégorie et donc toute sous-catégorie supplémentaire deviendra un problème lorsque vous créez vos fichiers de print.

Les organisateurs ont trouvé plusieurs solutions originales pour identifier les skieurs U23, dont une case à cocher distincte à côté de l'année de naissance, p. ex. : 1991 – U23, ou encore une mention à côté du nom du skieur, p. ex. : Heidi Widmer (U23). La dernière solution doit être entrée manuellement par le CO.

Les noms d'université doivent être inscrits dans le champ « nom de l'équipe » afin qu'un skieur universitaire puisse toujours faire reconnaître son club et son université; on peut ajouter un troisième niveau pour l'équipe dans le champ « nom de l'équipe », p. ex. : Lakehead/NDCTBay

Logiciel de chronométrage Windows Legacy Zone4

Résultats officiels : format pour les épreuves individuelles



**Championnats Haywood 2012 Int CI Final** Date: March 19, 2012  
**Official Results** Location: Mont Sainte-Anne  
 Host Club: Skibec / Club Nordique MSA / Rouge et Or UL

**Jury**  
 TD: Al Maddox  
 Chief of Comp: Alain Vachon  
 CCC Race Director: Dave Dyer  
 TD Assistant: Richard Lemoine

**Obs. Time: 11:00**  
 Air Temp: 7  
 Snow Temp: -1  
 Wind Vel: 3 mph  
 Weather: cloudy & sunny  
 Wind Dir: N  
 Snow Cond: soft & wet

**Open Women - 5 km. Classic -**

PL	BibName	YOB	SubCat	Rnk	Div	Nat	CCCLic	FISLic	Club	Team	Time	Diff	
1	3	Ida Sargent	1988	Women	1/61	USA	18314	3535124	Craftsbury		0:15:16.0	+0.0	
2	9	Perianne Jones	1985	Women	2/61	ON	CAN	12918	3105019	Nakkertok-ON	NST	0:15:29.9	+13.9
3	6	Emily Nishikawa	1989	Women	3/61	YT	CAN	13646	3105095	Whitehorse	AWCA/NST	0:15:42.0	+26.0
4	19	Amy Glen	1991	Women	4/61	USA	20975	3535403	University of Vermont		0:15:55.8	+39.8	
5	20	Hannah Dreissigacker	1986	Women	5/61	USA	17341	3535136	Craftsbury		0:16:00.3	+44.3	
6	22	Sophie Caldwell	1990	Women	6/61	USA	15308	3535304	Dartmouth College		0:16:10.4	+54.4	
7	11	Kate Brennan	1987	Women	7/61	ON	CAN	13269	3105066	Kanata	ABWC	0:16:13.9	+57.9
8	30	Erin Tribe	1989	Women	8/61	ON	CAN	13652	3105145	Team Hardwood	NDC Thunder Bay	0:16:27.0	+1:11.0
9	5	Maria Stuber	1983	Women	9/61	USA	13925	3535184	Craftsbury		0:16:30.3	+1:14.3	
10	15	Amanda Ammar	1986	Women	10/61	AB	CAN	12889	3105023	Canmore	Track n' Trail	0:16:30.7	+1:14.7
11	25	Caitlin Patterson	1990	Women	11/61	USA	18869	3535385	University of Vermont		0:16:30.9	+1:14.9	
12	18	Jennie Bender	1988	Women	12/61	USA	19198	3535381	CXC Elite Team		0:16:34.0	+1:18.0	
13	24	Zoe Roy	1987	Women	13/61	AB	CAN	13631	3105090	Rocky Mountain		0:16:34.6	+1:18.6
14	17	Dahria Beatty	1994	Jr Women	1/33	YT	CAN	22610	3105146	Whitehorse	YTST	0:16:36.9	+1:20.9
15	13	Alana Thomas	1988	Women	14/61	ON	CAN	13353	3105089	Nakkertok-ON		0:16:37.3	+1:21.3
16	10	Anja Gruber	1991	Women	15/61	GER	18954	3205261	University of Vermont		0:16:40.5	+1:24.5	
17	14	Alexa Turzian	1988	Women	16/61	USA	18325	3535321	Sun Valley Gold Team		0:16:44.9	+1:28.9	
18	32	Myriam Paquette	1990	Women	17/61	QC	CAN	14477	3105152	Université Laval	Université Laval	0:16:47.7	+1:31.7
19	23	Andrea Lee	1990	Women	18/61	BC	CAN	13764	3105143	Strathcona Nordic	Lakehead/NTDC	0:16:50.0	+1:34.0
20	42	Isabel Caldwell	1992	Jr Women	2/33	USA	23567	3535436	Dartmouth Outing Club		0:16:52.0	+1:36.0	

Format du système en ligne de résultats Zone 4 2017  
 Résultats officiels : format pour les épreuves individuelles

01/09/2017

Print Results – Ski Nationals 2017 Day 4: Medium Interval Classic | Zone4.ca



## Ski Nationals 2017 Day 4: Medium Interval Classic – Results

2017-03-21 – Canmore Nordic Centre

### Jury

Technical Delegate	Pierre Millette
Assistant Technical Deleg...	Dirk Rohde
Chief of Competition	Mike Norton
CCC Race Director	Dave Dyer

### Weather

Conditions	Partly Cloudy
Air Temperature	1.6
Snow Conditions	Transformed
Snow Temperature	-2

## Open Men – Official

15km (4 x 3.75km)

Name	Nation	Province	Time	Diffs
1 <b>Devon Kershaw</b> Bib: 589 1982 6521 3100006 Ontario Onaping Falls Nordic CNST	CAN	ON	0:45:05.3	
2 <b>Dag Frode Trolleboe</b> Bib: 607 1993 25050 3421788 University of Denver	NOR		0:45:49.9	+44.6
3 <b>Moritz Madlener</b> Bib: 609 1993 23184 3200426 University of Denver	GER		0:45:52.1	+46.8
4 <b>Graeme Killick</b> Bib: 596 1989 14133 3100175 Alberta Ptarmigan Nordic AWCA	CAN	AB	0:46:14.5	+1:09.2
5 <b>David Palmer</b> Bib: 592 1993 18506 3100292 British Columbia Black Jack Ski Club	CAN	BC	0:46:27.8	+1:22.5
6 <b>Eivind Romberg Kvaale</b> Bib: 586 1994 27236 3422243 University of Denver	NOR		0:46:30.3	+1:25.0
7 <b>Graham Nishikawa</b> Bib: 591 1983 12673 3100034 Yukon Whitehorse Ski Club CPNST	CAN	YT	0:46:31.8	+1:26.5
8 <b>Michael Somppi</b> Bib: 612 1988 13526 3100160 Ontario Lappe Nordic NTDC TBay	CAN	ON	0:46:44.8	+1:39.5
9 <b>Thomas Hardy</b> Bib: 554 1995 23611 3100244 British Columbia Telemark Nordic	CAN	BC	0:47:10.5	+2:05.2
10 <b>Evan Palmer-Charrette</b> Bib: 590 1994 22598 3100283 Ontario Lappe Nordic NTDC TBay	CAN	ON	0:47:10.8	+2:05.5
11 <b>Russell Kennedy</b> Bib: 611 1991 25625 3100268 Alberta Canmore Nordic Team R.A.D.	CAN	AB	0:47:13.0	+2:07.7
12 <b>Julien Lamoureux</b> Bib: 602 1994 21454 3100301 Quebec Montériski CNEPH	CAN	QC	0:47:39.8	+2:34.5
13 <b>Jack Carlyle</b> Bib: 593 1993 19782 3100266 Ontario Soo Finnish AWCA	CAN	ON	0:47:52.6	+2:47.3
14 <b>Rogan Brown</b> Bib: 606 1991 22919 3530550 Sun Valley SEF	USA		0:47:58.7	+2:53.4
15 <b>Gareth Williams</b> Bib: 613 1997 25705 3100351 British Columbia Telemark Nordic BCST Junior: 1/48	CAN	BC	0:48:01.6	+2:56.3
16 <b>Kevin Sandau</b> Bib: 600 1988 13504 3100128 Alberta Foothills Nordic	CAN	AB	0:48:08.5	+3:03.2
17 <b>Ryan Jackson</b> Bib: 575 1997 28149 3100380 Ontario Team Hardwood Junior: 2/48	CAN	ON	0:48:12.2	+3:06.9

[https://zone4.ca/race/1431e7dc-0a94-11e7-adaf-0a30a7b0db55/print\\_results/78a5f15c-0de3-11e7-aad6-003018c04ae6](https://zone4.ca/race/1431e7dc-0a94-11e7-adaf-0a30a7b0db55/print_results/78a5f15c-0de3-11e7-aad6-003018c04ae6)

1/5

## Annexe B - Exemple de liste des départs de sprint pour la Série de la Coupe Canada/NorAm FIS

Vagues 3 minutes avec finale B					Vagues 4 minutes sans finale B				
Vague	Départ	Arrivée	Écart	Repos	Vague	Départ	Arrivée	Écart	Repos
U18 Filles Q1	12:00	12:03	0:03		Sr Femmes Q1	12:00	12:04	0:04	
U18 Filles Q2	12:03	12:06	0:03		Sr Femmes Q2	12:04	12:08	0:04	
U18 Filles Q3	12:06	12:09			Sr Femmes Q3	12:08	12:12		
U18 Filles Q4	12:09	12:12			Sr Femmes Q4	12:12	12:16		
U18 Filles Q5	12:12	12:15			Sr Femmes Q5	12:16	12:20		
U18 Garç Q1	12:15	12:18			Sr Hommes Q1	12:20	12:24		
U18 Garç Q2	12:18	12:21			Sr Hommes Q2	12:24	12:28		
U18 Garç Q3	12:21	12:21			Sr Hommes Q3	12:28	12:32		
U18 Garç Q4	12:24	12:24			Sr Hommes Q4	12:32	12:36		
U18 Garç Q5	12:27	12:30			Sr Hommes Q5	12:36	12:40		
U18 Filles S1	12:33	12:36	0:03	0:18	Sr Femmes S1	12:44	12:48	0:04	0:24
U18 Filles S2	12:36	12:39	0:03		Sr Femmes S2	12:48	12:52	0:04	
U18 Garç S1	12:42	12:45		0:12	Sr Hommes S1	12:54	12:58		0:14
U18 Garç S2	12:45	12:48			Sr Hommes S2	13:02	13:06		
U18 Filles BF	12:51	12:54	0:03	0:12					
U18 Filles AF	12:54	12:57	0:03		Sr Femmes A-F	13:06	13:10	0:04	0:14
U18 Garç BF	13:00	13:03		0:12					
U18 Garç AF	13:03	13:06			Sr Hommes A-F	13:18	13:22		0:012

Ce modèle peut être ajusté si les épreuves éliminatoires ouvertes et juniors se déroulent en même temps que les épreuves de sélection. Si un changement important au parcours s'avère nécessaire, les jumelages peuvent être modifiés.

L'écart entre les départs de vague dépend de la longueur du parcours et du niveau de confort des officiels de départ, d'arrivée et de chronométrage.